

Le de-France " Suez demande l'annulation de la d'cision de Veolia

Dossier de la r'ction de H2o
March 2024

Le groupe Suez a engag' un nouveau recours contre la proc'dure d'appel d'offres lanc' par le Syndicat des Eaux d'le-de-France (SEDIF), en charge d'approvisionner en eau potable un tiers des habitants de la r'gion. Ce march' de 4,3 milliards d'euros sur 12 ans a 't' remport' par Veolia au terme d'une proc'dure perturb'.

Le groupe Suez revient donc devant le tribunal administratif de Paris, o' il avait contest' les conditions de poursuite de l'appel d'offres, mais avait 't' d'bout', le tribunal ayant estim' que la d'cision du SEDIF de poursuivre la proc'dure sans exclure le candidat Veolia n' 'tait "pas entach' d'erreur d'appr'ciation". Un pourvoi en cassation de cette d'cision devant le Conseil d'Etat s'est sold' 'galement d'but f'vrier par un nouveau revers pour Suez. Cette proc'dure a n'anmoins permis au candidat malheureux d'identifier d'autres irr'gularit's portant sur des points nouveaux, a indiqu' l'AFP une source proche du dossier, confirmant une information de L'Inform'. Un possible nouveau point de contestation serait notamment le niveau d'information des deux candidats lors du lancement de la proc'dure, selon la source proche. Le tribunal qui a examin' le recours le 27 f'vrier a mis sa d'cision en lib'r', sans pr'ciser de date.

Citoyens.com - Boursorama